

	CHARTE DE PROTECTION DES DONNÉES	V1 29/09/2021	
--	---	-------------------------	--

CHARTE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL POUR LES FORMATIONS

1-Définition et nature des données à caractère personnel

Par « données à caractère personnel », nous entendons toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Nous collectons et traitons :

- Des données relatives aux commanditaires des formations : ces données concernent principalement nos interlocuteurs en charge de la formation professionnelle, des ressources humaines, des achats. Les données personnelles collectées et traitées sont les noms, prénoms, fonctions, adresses email et postales, numéros de téléphone, situation de handicap si le commanditaire assiste à la formation (afin de rendre nos formations les plus inclusives), historiques des relations et toute autre information communiquée spontanément par les personnes si son contenu est pertinent et proportionnel au regard de la finalité du traitement.
- Des données relatives aux stagiaires de la formation : ces données sont collectées soit auprès du commanditaire, de l'employeur, soit auprès du stagiaire lui-même. Ces données sont les noms, prénoms, fonctions, employeurs, adresses email et postales, numéros de téléphone, historique et évaluation des formations suivies au sein de notre organisme, signatures sur les feuilles d'émargement et toute autre information communiquée spontanément par les personnes si son contenu est pertinent et proportionnel au regard de la finalité du traitement. La collecte des données du stagiaire auprès de l'employeur répond à l'obligation légale de formation des employeurs vis-à-vis de leurs salariés.

La collecte des données auprès des stagiaires répond à l'obligation légale citée ci-dessus ou à l'exécution d'une action de formation telle que prévue à [l'article L6313-1 du Code du travail](#). Les données collectées sont alors nécessaires à la réalisation de l'action.

	CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES	V1 29/09/2021	
--	--	-------------------------	--

2-Objet de la présente charte

La présente charte a pour objet de vous informer sur les moyens que nous mettons en œuvre pour collecter et traiter vos données à caractère personnel, dans le respect le plus strict de vos droits.

Nous vous indiquons à ce sujet que nous nous conformons, dans la collecte et la gestion de vos données à caractère personnel, à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dans sa version actuelle, ainsi qu'au Règlement général de protection des données (RGPD).

3-Identité du responsable de la collecte et du traitement de données

La responsable (provisoire) de la collecte et du traitement de vos données à caractère personnel est la **directrice du CIDFF d'Ille-et-Vilaine** (dénommée dans le cadre des présentes « Nous »).

4-Finalités de la collecte et du traitement des données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées pour répondre à une ou plusieurs des finalités suivantes :

- Les données relatives aux commanditaires en charge de l'achat de prestations de formation ont pour finalité l'exécution de l'action de formation professionnelle des stagiaires. Elles peuvent également avoir pour finalité la réalisation de statistiques susceptibles d'être communiquées à l'interne et à l'externe.
- Les données relatives aux stagiaires de la formation ont pour finalité l'enregistrement et le traitement de la prestation de formation : l'enregistrement des inscriptions, l'envoi des confirmations d'inscription et des documents légaux de la formation, l'élaboration des listes d'émargement, des attestations, l'émargement des stagiaires.
- La collecte des évaluations de formation remplies par les stagiaires a pour finalité l'adaptation de nos services aux besoins et aux centres d'intérêt des personnes et cela en accord avec le référentiel "Qualiopi".

5-Destinataires des données collectées et traitées

Les destinataires des données personnelles sont :

- Le service formation du **CIDFF d'Ille-et-Vilaine et le réseau des CIDFF de Bretagne si besoin est.**

	CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES	V1 29/09/2021	
--	--	-------------------------	--

- Les sous-traitants et prestataires en charge d'une prestation liée à l'exécution et l'évaluation de l'action de formation.
- Peuvent également être destinataires de données à caractère personnel les organismes publics ou non, exclusivement pour répondre à nos obligations légales (contrôle et financement de la formation notamment).

6-Échanges et communication des données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel ne feront pas l'objet de cessions, locations ou échanges au bénéfice de tiers.

7-Durée de conservation des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées et traitées par le CIDFF d'Ille-et-Vilaine pour l'exécution d'une prestation de formation sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la gestion de la formation (y compris la durée nécessaire au recouvrement des créances). Toutefois, les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, devant être conservées au titre du respect d'une obligation légale, le seront pendant la durée prévue par la loi en vigueur, soit un délai de cinq (5) ans.

Les données collectées à des fins d'amélioration continue des formations sont conservées pendant une durée maximale de cinq (5) ans à compter de la fin de l'action de formation.

8-Sécurité

Conformément à l'art.32 du RGPD nous vous informons prendre toutes précautions utiles, mesures organisationnelles et techniques appropriées pour préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de vos données à caractère personnel et notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

9-Consentement

Lorsque vous choisissez de communiquer vos données à caractère personnel aux fins de l'exécution des services de formation ou d'information, vous donnez expressément votre consentement pour la collecte et le traitement de celles-ci conformément à ce qui est énoncé à la présente charte et à la législation en vigueur.

Pour toute utilisation de vos données qui ne serait pas prévue par la présente Charte, nous solliciterons de nouveau votre consentement avant tout nouveau traitement, lorsque celui-ci est nécessaire.

	CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES	V1 29/09/2021	
--	--	-------------------------	--

10-Accès à vos données à caractère personnel

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que du RGPD, vous disposez du droit d'accéder à vos données pour en obtenir la communication et, le cas échéant, en obtenir la rectification ou l'effacement des données à l'adresse de courrier électronique : secretariat@cidff35.fr. Le CIDFF 35 va nommer une Déléguée à la Protection des Données au sein de sa structure ou au sein du réseau régional des CIDFF de Bretagne (DPO).

Il est rappelé que toute personne peut, pour des motifs légitimes, demander la limitation au traitement des données la concernant ou s'opposer au traitement des données la concernant.

11-Portabilité de vos données à caractère personnel

Vous disposez d'un droit à la portabilité des données à caractère personnel que vous nous aurez fournies, entendues comme les données que vous avez déclarées activement et consciemment dans le cadre de l'accès et de l'utilisation des services, ainsi que des données générées par votre activité dans le cadre de l'utilisation des services.

Nous vous rappelons que ce droit ne porte pas sur les données collectées et traitées sur une autre base légale que le consentement ou l'exécution du contrat nous liant.

Ce droit peut être exercé gratuitement, à tout moment, afin de récupérer et de conserver vos données à caractère personnel.

12-Introduction d'une réclamation devant une autorité de contrôle

Vous êtes également informé.e.s que vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente, (la Commission Nationale Informatique et Libertés pour la France), dans l'Etat membre dans lequel se trouve votre résidence habituelle, votre lieu de travail ou le lieu où la violation de vos droits aurait été commise, si vous considérez que le traitement de vos données à caractère personnel objet de la présente Charte constitue une violation des textes applicables. Ce recours pourra être exercé sans préjudice de tout autre recours devant une juridiction administrative ou juridictionnelle. En effet, vous disposez également d'un droit à un recours administratif ou juridictionnel effectif si vous considérez que le traitement de vos données à caractère personnel objet de la présente Charte constitue une violation des textes applicables.

13-Communication relative à une violation de données à caractère personnel

	CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES	V1 29/09/2021	
--	--	-------------------------	--

Si nous constatons une violation de sécurité dans le traitement de vos données susceptibles d'entraîner un risque élevé pour vos droits et libertés, nous vous en informerons dans les meilleurs délais. Nous vous détaillerons à cette occasion la nature de la violation rencontrée et les mesures mises en place pour y mettre un terme.

14-Modifications

Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, de modifier à tout moment la présente charte, en totalité ou en partie. Ces modifications entreront en vigueur à compter de la publication de la nouvelle charte.

Nous nous engageons à la rendre visible et accessible sur notre site. Votre utilisation de nos services suite à l'entrée en vigueur de ces modifications vaudra reconnaissance et acceptation de la nouvelle charte. A défaut et si cette nouvelle charte ne vous convient pas, merci de prendre contact avec nous.

15-Entrée en vigueur

La présente charte est entrée en vigueur le 29 septembre 2021.

Le 29/09/2021

Signature par la Présidente du CIDFF :